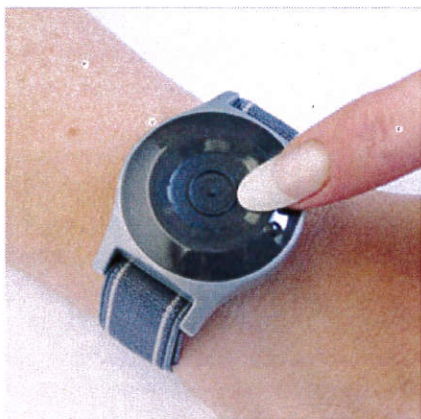


## 4- TÉLÉALARME POUR PERSONNES ÂGÉES



Le service «téléalarme pour personnes âgées» est une compétence exercée par le SIVOM du canton d'Agde depuis 1991 au profit des communes de AGDE, BESSAN, MARSEILLAN et VIAS.

La téléalarme est un service qui permet de favoriser le maintien à domicile de personnes âgées ou souffrant d'un handicap. Afin d'assurer la meilleure sécurité de ces personnes, elles sont équipées d'un transmetteur relié au centre de secours principal des sapeurs-pompiers d'Agde. Au moindre problème, il suffit d'actionner ce transmetteur pour entrer en relation avec les pompiers qui, selon les circonstances, assurent les secours.

### ACHAT DE TRANSMETTEURS

Les émetteurs sont installés dans les communes et se répartissent géographiquement de la façon suivante :

|              |                   |
|--------------|-------------------|
| AGDE :       | 318 transmetteurs |
| BESSAN :     | 50 transmetteurs  |
| MARSEILLAN : | 75 transmetteurs  |
| VIAS :       | 87 transmetteurs  |

15 transmetteurs ont été acquis en 2012 pour un montant total de 7.086,30 € TTC. Ces équipements sont achetés par le SIVOM du canton d'Agde après demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault, puis refacturés aux communes. La subvention du département s'est élevée en 2012 à 2.295,00 €.

Ces 15 transmetteurs ont été répartis de la manière suivante, selon les demandes des communes :

|            |                                           |
|------------|-------------------------------------------|
| - BESSAN : | 05 soit 1.597,10 € à charge de la commune |
| - VIAS :   | 10 soit 3.194,20 € à charge de la commune |

En 2012, la société retenue pour la fourniture des équipements de transmission a été la société DIS MAINTENANCE.

### INTERVENTIONS SAPEURS POMPIERS

En 2012, les interventions des sapeurs pompiers d'AGDE concernant la téléalarme ont été réalisées dans les communes, de la façon suivante :

|              |     |
|--------------|-----|
| AGDE :       | 107 |
| BESSAN :     | 2   |
| MARSEILLAN : | 30  |
| VIAS :       | 25  |



SOUS-PREFECTURE BEZIERS  
REÇU LE  
- 1 JUL. 2013  
Bureau des Politiques  
Publiques